

Duo Alk

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 05-déc.-2007

Date de révision : 08-juin-2018

Numéro de révision: 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Duo Alk

Autres moyens d'identification

Code du produit CAN6590

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant

Utilisations contre-indiquées Tous les autres

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur DeLaval Inc.
10900 Rue Secant Street
Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5
Tel: (705) 741-3100

Numéros de téléphone d'urgence

(613) 996-6666 (Canutec)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Nocif par contact cutané

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	7 - 13*
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	15 - 40*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille cornéenne et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Boire un ou deux verres d'eau. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Corrosif. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Corrosifs pour les métaux.

Produits de combustion dangereux

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conservé hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Acides, Métaux légers.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Peut réagir avec autres produits chimiques. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques sauf si recommandé sur l'étiquette.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Peut dégager du chlore lorsque mélangé avec des solutions acides. Peut éclabousser et libérer de la chaleur si est mélangé avec des produits acides. Peut réagir et causer des dommages aux métaux mous tels que l'aluminium, le cuivre, le laiton ou le zinc (galvanisé) et produire un gaz d'hydrogène inflammable et potentiellement explosif.

Conditions à éviter

Le produit peut se dégrader s'il est exposé à une température élevée pour une longue période de temps.

Matières incompatibles

Acides, Métaux légers.

Produits de décomposition dangereux

Chlore.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Yeux Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Peau Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus.
Ingestion L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 538.00
 ETAmél (cutané) 1,391.00

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	= 284 mg/kg (Rat)	-	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	2000 mg/Kg	1350 mg/kg	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque des brûlures

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Cause des brûlures des yeux

Sensibilisation Aucun connu

Effets mutagènes Aucun connu

Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Effets sur la reproduction Aucun connu

STOT - exposition unique Aucun connu

STOT - exposition répétée Aucun connu

Risque d'aspiration Aucun connu

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Si elle est disponible , les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentés ci-dessous.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microtox	Daphnie
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	-	80: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 static	-	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	LC50 (96 h) 72 mg/L	-	-

Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Contactez votre autorité de l'élimination des déchets pour obtenir des conseils , ou de passer à une entreprise d'élimination des produits chimiques .

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No ONU	3266
Nom officiel d'expédition	Liquide inorganique, corrosif, basique, n.s.a (Hydroxyde de sodium Hydroxyde de potassium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 05-déc.-2007
Date de révision : 08-juin-2018
Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique